

Meyrin, le 17 septembre 2024

Communiqué de presse

Le Centre Meyrin-Cointrin est en ordre de marche pour les élections municipales de mars 2025

L'Assemblée Générale extraordinaire du Centre Meyrin-Cointrin a validé hier soir les candidatures et la stratégie de campagne qui lui ont été présentées pour les élections municipales de mars 2025, ainsi que les prises de position sur les objets des votations municipales du 24 novembre.

À la suite de plusieurs mois de travail, 13 candidatures, soit 8 hommes et 5 femmes, ont été choisies pour défendre le bilan riche du groupe municipal sortant en vue des élections municipales de mars 2025. À des fins de continuité, il a été décidé de renouveler la liste commune avec les Vert'libéraux en accueillant une candidate issue de leur rang sur la liste. Les candidates et candidats défendront un programme centré sur l'amélioration de la qualité de vie, le renforcement de la cohésion sociale et un développement harmonieux des infrastructures municipales.

L'Assemblée a également renouvelé sa confiance à notre magistrat sortant, Monsieur Laurent Tremblet, afin que celui représente à nouveau Le Centre dans la course à l'élection du Conseil Administratif. À la suite d'un premier mandat ayant débuté dans des conditions difficiles avec deux années de COVID, Laurent Tremblet a démontré sa capacité à travailler au service des intérêts de la Commune de Meyrin-Cointrin et à en être un brillant représentant lors de son année de Maire, du 1er juin 2022 au 31 mai 2023. Son sens du travail en équipe et de la gestion des affaires institutionnelles lui a notamment permis de surmonter avec brio la crise qui a vu deux administrateurs nommés par le Conseil d'Etat remplacer ses deux collègues du Conseil Administratif durant 4 mois. À cela s'ajoute son long parcours d'élus au Conseil Municipal, qui lui a permis d'acquérir une excellente connaissance du fonctionnement de la gouvernance et des dossiers cruciaux pour la Commune.

À l'unanimité, l'Assemblée a affiché son soutien aux prises de position du Comité concernant les deux objets municipaux soumis au vote le dimanche 24 novembre. Dans un souci d'efficacité et de bonne gestion, les membres ont ainsi soutenu sans réserve le contre-projet à l'initiative sur le manège. Dans un même esprit de développement harmonieux de la Commune, les membres ont soutenu d'une même voix en faveur de la délibération destinée à réaliser l'ensemble des éléments de Coeur de Cité.

Résolument dynamique et déterminée à être l'arbitre efficace des futures décisions politiques de Meyrin-Cointrin, la liste entre en campagne avec l'énergie et la motivation qui lui permettront d'avoir un contact productif avec la population meyrinoise. En ces temps d'incertitude, la liste est résolument déterminée à ne pas laisser aboutir les propositions démagogiques et compte œuvrer contre les attitudes traduisant une brutalisation de la vie politique, qui constituent une atteinte à la démocratie.

Ivan Deiana
Président, Conseiller Municipal

Laurent Tremblet
Conseiller Administratif